

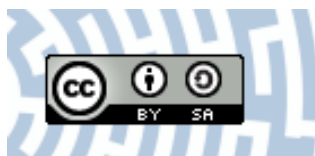


You have downloaded a document from
RE-BUŚ
repository of the University of Silesia in Katowice

Title: Quelques remarques sur l'aspect du verbe

Author: Ewa Ciszewska

Citation style: Ciszewska Ewa. (1993). Quelques remarques sur l'aspect du verbe. "Neophilologica", (1993), T. 9, s. 27-33.



Uznanie autorstwa - Na tych samych warunkach - Licencja ta pozwala na kopiowanie, zmienianie, rozprowadzanie, przedstawianie i wykonywanie utworu tak długo, jak tylko na utwory zależne będzie udzielana taka sama licencja.



UNIwersYTET ŚLĄSKI
W KATOWICACH



Biblioteka
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego

Quelques remarques sur l'aspect du verbe

L'aspect est sans doute l'une des catégories qui suscitent le plus de controverses entre les linguistes qui s'occupent aussi bien des langues slaves que des langues romanes. Une brève revue de définitions concernant l'aspect fait voir la diversité de conceptions et de points de vue. L'aspect est une notion créée pour la description des langues slaves et par la suite, il a été adapté à d'autres langues.

Nous ne prétendons pas formuler dans cette étude une nouvelle théorie de l'aspect, loin de là. Nous voulons seulement faire quelques remarques sur l'aspect en français, car il constitue le centre de notre intérêt, sans oublier toutefois l'aspect dans les langues slaves. En effet, l'aspect est une catégorie qui s'y manifeste d'une manière la plus complète et une telle confrontation peut donner la réponse aux questions qui se posent à son sujet.

Traditionnellement on oppose l'aspect grammatical à l'aspect lexical (appelé aussi le mode d'action) et leur combinaison, leur influence réciproque donne comme résultat l'aspect du verbe (Agrell: 1918). L'aspect grammatical se traduit par l'opposition des verbes perfectifs et des verbes imperfectifs (dans les langues slaves) ou de l'imparfait et du passé simple (en français). L'aspect lexical est exprimé dans les langues slaves par les préverbes ou les suffixes, alors qu'en français, il se rapporte à tout le lexème verbal. Le plus souvent l'aspect lexical mène les linguistes à l'élaboration des classes verbales selon leur sens.

Déjà dans les premiers travaux sur l'aspect dans les langues slaves les linguistes ont mis l'accent sur le fait que le verbe perfectif et le verbe imperfectif ont des fonctions différentes, tandis que leur sens reste inchangé (Koschmider: 1934, Agrell: 1918). Par contre, les modalités d'action diffèrent l'une de l'autre par la signification et les verbes sont divisés en plusieurs groupes d'après le sens, p.ex.: verbes duratifs, ponctuels, ingressifs, résultatifs, inchoatifs, etc. (Koschmider: 1934). Les préverbes ou les suffixes ajoutés aux verbes de base lui donnent une nouvelle signification en soulignant tel ou tel caractère de l'action, en précisant comment se fait l'action, quel est le moyen par lequel elle se réalise (Agrell). Les critères selon lesquels on divise les verbes en groupes diffèrent d'un linguiste à l'autre, mais les résultats d'une telle division peuvent être ramenés à un point commun. À côté des

verbes appelés défectifs (*imperfectiva et perfectiva tanta*, imperfectifs et perfectifs hors couple) qui apparaissent soit au perfectif, soit à l'imperfectif, il existe des paires aspectuelles où le verbe imperfectif exprime une tendance à produire un changement (Piernikarski: 1969, Włodarczyk: 1980), le fait de tendre vers une limite, un résultat (Avilova: 1976) et le perfectif, le fait d'atteindre cette limite ou ce résultat. Dans ces classements, le mode d'action et l'aspect grammatical sont si fortement liés qu'on met de côté l'opposition traditionnelle entre l'aspect lexical et grammatical. Guiraud-Weber dans son étude *Le concept de modalité est-il encore utile?* considère que le concept d'Aktionsart ne correspond plus aux besoins actuels, car il implique un cadre de recherche trop étroit et il ne peut pas expliquer les corrélations entre le sémantisme verbal et la sémantique aspectuelle. Pour la description d'un verbe du point de vue aspectuel, la notion du mode d'action n'est plus pertinente.

Padučeva (1989), en présentant ce qu'elle appelle „significations aspectuelles particulières” (SAP – l'appellation qui correspond aux modalités d'action) pour chacune des deux formes aspectives a démontré qu'il existe une composante invariante commune à toutes les SAP de l'imperfectif et une autre composante commune à toutes les SAP du perfectif. Cela signifierait qu'à chaque modalité d'action correspond un seul aspect grammatical.

En français l'utilité de la notion du mode d'action n'a pas encore été si fortement contestée que dans les langues slaves. Les classements des verbes selon le mode d'action sont aussi nombreux que variés. Nous ne commentons ici que ceux qui ont eu le plus d'influence sur l'étude de l'aspect en français.

L'un de ces classements c'est celui de Vendler (1967) qui distingue quatre groupes de verbes: états, activités, accomplissements et achèvements. Le critère de sélection est le suivant: les états sont incompatibles avec l'indication ponctuelle (à midi), ne peuvent pas être la réponse à la question: „Qu'est-ce que tu fais?” ni à la question „En combien de temps as-tu fait cela?”, ils sont par contre compatibles avec la question „Pendant combien de temps...?”. Les activités constituent une réponse à la question „Pendant combien de temps...?” et sont incompatibles avec l'indication „en + N temporel” (p.ex.: en une heure), alors que les accomplissements sont tout à fait compatibles avec une telle expression; par contre, ils ne peuvent pas constituer une réponse à la question „Pendant combien de temps...?”. Les achèvements enfin, sont compatibles avec la question „A quelle heure...?”.

Cette classification a été le point de départ pour Lakoff (1966) et Dik (1975) qui y ont introduit les notions „Control” et „Change” et pour Chafe (1971) qui a établi quatre classes: états, procès, actions, actions-procès en se servant des notions d'agent et de patient.

Et finalement, Co Vet (1980), en se basant sur les classements cités ci-dessus, a créé sa propre classification où il distingue d'abord: situations non transitionnelles qui sont divisées en états, positions, activités, dynamismes, et puis: situations transitionnelles divisées en procès et actions-procès.

De l'autre côté, Garey (1957) propose une simple division en verbes téliques (dont l'action est dirigée à un but à atteindre) et verbes atéliques (qui ne doivent pas atteindre un but pour que l'action qu'ils désignent soit réelle).

La définition de l'aspect grammatical est loin d'être établie. En général, dans les langues slaves, l'opposition entre le perfectif et l'imperfectif repose sur la notion de changement (Guiraud-Weber: 1988, Gebert et Antinucci: 1977, Padučeva: 1989), de totalité (Bondarko: 1971, Šmiech: 1971) ou de limite (Švedova: 1970).

Par la suite, nous essaierons de préciser ce que nous entendons par le terme d'aspect et nous tenterons de démontrer que tout comme dans les langues slaves, en français le mode d'action et l'aspect grammatical ne font qu'un.

L'aspect dans la linguistique française est défini comme „représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (ou par le nom d'action) c'est-à-dire la représentation de sa durée, de son déroulement ou de son achèvement” (Dubois: 1973: 53). Nous sommes donc libres de présenter une action comme perfective ou imperfective et en fonction de notre choix, nous sommes obligés de construire une phrase (ou un texte) où la forme aspectuelle est en accord avec les éléments du contexte. Il faut souligner que l'étude de l'aspect ne peut pas se réduire à l'étude du verbe lui-même. Chaque verbe fonctionne dans un contexte déterminé et ce contexte influe considérablement sur l'aspect du verbe. Il serait impossible de faire les fameux exercices où il faut mettre les infinitifs aux temps convenables si on n'analysait pas le contexte. De même, dans l'emploi de l'imparfait dit pittoresque, l'effet stylistique est obtenu parce que l'action reste toujours perfective malgré l'imparfait qui peut seulement donner l'illusion de durée.

Par conséquent, nous trouvons que l'aspect est un trait caractéristique du prédicat. Le prédicat est représenté soit par un verbe simple, soit par un verbe complexe. Les verbes simples sont liés soit à l'aspect imperfectif (des imperfectiva tanta), soit l'aspect perfectif (des perfectiva tanta). Les verbes complexes sont une combinaison de deux ou trois aspects dont l'un est dominant.

Prenons quelques exemples de l'emploi de l'imparfait:

(1) Pierre entra dans la pièce pour voir ce qui se passait.

Sylvie *buvait un café* et Marie *regardait la télé*.

(2) Pierre regarda Marie. Elle *était toute pâle*.

Ce qui est communiqué par la forme de l'imparfait dans (1), c'est qu'à un moment précis, une action était en train de se dérouler. La seule information qui nous est donnée, c'est qu'une telle action (le fait de boire un café ou de regarder la télé) avait lieu, mais nous sommes incapable de préciser sa durée ou d'indiquer son début ou sa fin. De même, nous ne savons pas si Sylvie a bu tout son café. D'ailleurs, quelle que soit la réalité (l'action a atteint son but ou a été interrompue), pour présenter la situation au moment de l'entrée de Pierre, on se servira toujours de la même phrase (1). Il est facile de le prouver en ajoutant une continuation:

(1a) Sylvie reposa sa tasse et sortit sans avoir bu le café.

(1b) Sylvie but vite le café et se leva.

L'exemple (2) est différent de (1) seulement en apparence, puisqu'il s'agit d'un état et non d'une action. Cette phrase nous communique qu'à un moment déterminé avait lieu un tel état; et comme pour (1), nous ne pouvons en tirer aucune autre information. La ressemblance entre (1) et (2) réside dans la fait que dans les deux cas il s'agit de la coïncidence de la situation décrite avec un moment déterminé dans le passé. La présence de ce point s'avère très importante; son absence rend impossible l'interprétation d'une phrase à l'imparfait. Si on dit, sans aucune référence: „Marie lisait un journal”, l'interlocuteur demandera: „Quand?” pour pouvoir situer cette information sur la ligne du temps.

Analysons l'emploi du passé simple:

(3) Pierre *entra* dans la pièce. En voyant Pierre, Sylvie *se leva*.

(4) Pierre *regarda* Marie. En un instant elle *fut toute pâle*.

Dans (3) et (4), nous avons affaire à deux actions qui se suivent; ces phrases nous communiquent non seulement que les actions avaient lieu (à un moment qui n'est pas précisé, mais qui appartient au passé), elles nous communiquent en plus que ces actions ont atteint une limite au-delà de laquelle elles ne sont plus prolongées. Cette limite indique que la situation est devenue différente à la suite d'un événement décrit par le verbe au passé simple. *Sylvie se leva* signifie qu'après cette action elle était debout et *Marie fut toute pâle*, qu'après elle était toute pâle (alors qu'avant elle ne l'était pas).

Ainsi le perfectif informe qu'il s'est passé une telle chose (un événement) qui a donné comme conséquence un état nouveau. Dans l'analyse des verbes employés dans (3) et (4), il faut souligner l'importance de l'expression *en un instant* qui est liée à la signification du verbe *être pâle*.

En confrontant les verbes des exemples (1-4): a. elle buvait un café, b. elle regardait la télé, c. elle était pâle, d. il entra dans la pièce, e. elle se leva, f. il regarda Marie, g. elle fut pâle, avec les différentes classes verbales exposées plus haut, nous arrivons aux conclusions suivantes:

– selon Vendler a. est une activité, b. une activité, c. un état, d. un achèvement, e. un achèvement, f. une activité, g. un achèvement

– selon Chafe a. une action-procès, b. une action, c. un état, d. une action, e. une action, f. une action, g. un procès

– selon Co Vet a. une action-procès, b. une activité, c. un état, d. un procès, e. un procès, f. une activité, g. un procès

– selon Garey b, c, f. sont des verbes atéliques, alors que a, d, e, g. sont des verbes téliques.

Même si nous pouvons constater une certaine ressemblance entre ces classements, ils ne nous sont pas utiles en ce qui concerne l'aspect. Les verbes a, b, c. appartiennent aux classes différentes, alors que nous avons démontré qu'ils expriment tous la même situation: ce qui *se passait* à un moment donné. De même les verbes d, e, f, g. qui désignent tous un événement ne font pas partie de la même classe. De l'autre

côté, les verbes réunis dans la même classe indiquent deux situations différentes. Il serait donc plus justifié de classer les verbes selon un autre critère, à savoir selon leur fonction dans la phrase.

Il y aurait donc deux classes dont la première, regroupant les verbes qui présentent ce qui avait lieu, ce qui se passait, serait appelée „se passer”, et la deuxième, qui regroupe les verbes désignant un événement serait appelée „devenir”. Le choix de telles appellations devrait rendre compte de la différence entre les deux classes, mais en même temps, nous sommes consciente que le terme „devenir” n'est pas idéal; or, le français ne dispose pas d'un autre verbe qui correspondrait à „se passer”, comme c'est le cas en polonais (*dziać się – stać się*). Dans les phrases 1–4, nous avons affaire aussi bien aux verbes simples (b, c, d, e), qu'aux verbes complexes (a, f, g). Parmi les verbes simples, il y a des imperfectifs (b, c) et des perfectifs (d, e). Dans a. l'aspect dominant est imperfectif et dans f. et g. perfectif. Les verbes imperfectifs appartiennent à la classe „se passer” et les verbes perfectifs à la classe „devenir”.

Passons à l'analyse des éléments du contexte qui sont inséparablement liés à l'emploi de telle ou telle forme aspectuelle. Nous avons déjà attiré l'attention sur l'adverbe *en un instant* dans (4). C'est cet adverbe qui limite la durée de l'état et qui est responsable de l'aspect dominant perfectif. La présence des limites n'est pas toujours nécessaire à la surface, toutefois elles sont contenues dans le sens du verbe complexe à dominante perfective:

(5) Milady (...) ordonna à Kitty de rentrer dans sa chambre, et d'introduire de Wardes aussitôt qu'il se présenterait. L'attente de Kitty ne fut pas longue. A peine d'Artagnan eut-il vu par le trou de la serrure que tout l'appartement était dans l'obscurité, qu'il s'élança (...)

(A. Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, p. 397)

Ce qui limite l'attente de Kitty, c'est l'événement suivant décrit ici par le verbe *s'élançer*. Il est à souligner que seulement l'état (la durée) peut être limitée: il est impossible de mettre un terme p.ex. au verbe perfectif simple *disparaître*.

Toutes ces remarques nous mènent à la conclusion que, malgré certaines différences dans les définitions des linguistes exposées au début de cette étude, le principe de l'aspect en polonais ne diffère pas du principe de l'aspect en français. On explique l'aspect perfectif dans les phrases:

(6) Marc revint à la maison à 8 heures. Ses parents dînaient.

(6a) Marek wrócił do domu o ósmej. Jego rodzice jedli kolację.

exactement de la même façon: l'action décrite par le verbe perfectif simple *revenir* ou *wrócił* marque l'événement et le verbe imperfectif simple *dîner* ou *jeść kolację* décrit ce qui se passait au moment du retour de Marc à la maison. Même si le polonais ne dispose pas parfois de formes perfectives du verbe, comme dans la phrase:

(7) Był dyrektorem przez 20 lat.

(7a) Il fut directeur pendant 20 ans.

nous avons bien affaire à la perfectivité dans les deux cas à cause de l'adverbe *pendant 20 ans* qui met fin à la durée de cet état.

L'aspect est donc une catégorie fortement liée au sens du verbe, c'est son sens qui rend possible l'emploi de telle ou telle forme aspectuelle. C'est pourquoi, nous considérons que la division de l'aspect en aspect lexical et aspect grammatical est inutile. Les classements des verbes français que nous avons présentés plus haut ne prennent en compte que le fonctionnement des verbes à la surface, sans analyser leur sens profond. La forme à l'infinitif du verbe imperfectif et du verbe perfectif est identique et cela permet la pseudo-interaction de l'aspect grammatical et de l'aspect lexical, comme le fait M-A. Both-Diez (1985: 8):

(8) Ma soeur *sut* que nous viendrions.

(8a) Ma soeur *savait* que nous viendrions.

Il s'agit en effet de deux sens différents: 'savoir 1' = apprendre et 'savoir 2' = être au courant; et comme l'a remarqué Koschmider (1934), ce sont les modalités qui diffèrent par la signification. Il faut donc classer 'savoir 1' dans le groupe „devenir” et 'savoir 2' dans „se passer”. A chacun de ces groupes correspond une seule forme aspectuelle et de cette manière toute interaction des deux aspects (grammatical et lexical) est exclue.

Dans cette étude, nous avons voulu faire la revue de différentes conceptions concernant l'aspect et de présenter notre point de vue. Nous sommes consciente que ce problème est loin d'être résolu définitivement. Nous espérons que ces remarques seront un point de départ pour une analyse plus détaillée encore.

Bibliographie

- Agrell S., 1918, *Przedrostki postaciowe czasowników polskich*. Kraków, Akademia Umiejętności.
- Antinucci F., Gebert L., 1977, *Semantyka aspektu czasownikowego*, in: *Studia Gramatyczne* 1. Warszawa. PAN Ossolineum.
- Avilova N. S., *Vid glagola i semantika glagolnogo vida*. Moskwa. Nauka.
- Bondarko A. V., 1971, *Vid i vrijeme ruskogo glagola*. Moskwa. Prosviczenie.
- Both-Diez M-A., 1985, *L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel*, in: „Langue Française”, 67, p. 5-21.
- Chafe W., 1971, *Meaning and the structure of language*, Chicago and London, The University of Chicago Press.
- Dubois J., 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Garey H., 1957, *Verbal aspect in French*, in: „Languages”, 33, p. 91-.
- Guiraud-Weber M., 1988, *L'aspect du verbe russe*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.

- Guiraud-Weber M., 1989, *Le concept de modalité d'action est-il encore utile?*, in: *La Licorne*. Publication de Université de Poitiers, 15, p. 187–196.
- Koschmider E., 1934, *Nauka o aspektach czasownika polskiego w zarysie*. Nakładem TPN w Wilnie.
- Padučeva E. V., 1989, *Contribution à la quête d'un invariant dans la signification de l'aspect verbal russe*, in: *La Licorne*. Publication de l'Université de Poitiers, 15, p. 171–186.
- Piernikarski C., 1969, *Typy opozycji aspektowych czasownika polskiego na tle słowiańskim*, Wrocław-Warszawa-Kraków, Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- Śmiech W., 1971, *Funkcje aspektów czasownikowych we współczesnym języku ogólnopolskim*, Łódź, Łódzkie Towarzystwo Naukowe.
- Vendler Z., 1967, *Verbs and Times* (in:) *Elements of Symbolic Logic*, New York, The Free Press, p. 97–121.
- Vet C., 1980, *Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain*, Genève, Librairie Droz.
- Włodarczyk H., 1980, *Aspect verbal et énoncé en russe et en polonais*. Thèse de doctorat. Paris.

Ewa Ciszewska

Kilka uwag o aspekcie czasownika

Streszczenie

Przedmiotem artykułu jest własny punkt widzenia na aspekt czasownika. Autorka przedstawia teorie dotyczące aspektu w językach słowiańskich, a zwłaszcza zwraca uwagę na fakt, że niektórzy slawiści podważają przydatność klasycznego podziału na aspekt leksykalny (sposób czynności) i aspekt gramatyczny.

W artykule poddano krytyce istniejące klasyfikacje czasowników francuskich (Vendlera, Co Vet'a, Garey'a i Chafe'a); w to miejsce zaproponowano podział czasowników na dwie klasy, z których jedna nazywana „dziać się” („se passer”) grupuje czasowniki opisujące to, co dzieje się w danym momencie; druga klasa „stać się” („devenir”) zawiera czasowniki opisujące to, co się stało w danym momencie. Czasownikom „dziać się” zawsze odpowiada aspekt niedokonany; natomiast czasownikom „stać się” aspekt dokonany, w związku z czym podział na aspekt leksykalny i gramatyczny okazuje się niepotrzebny.

Autorka stwierdza, że nie ma różnicy między aspektem czasownika w językach słowiańskich i w językach romańskich, a także, że w obu grupach języków jest on kategorią semantyczną.